



# Compte-rendu réunion département Diffusion - Distribution - Exploitation du 16 avril 2020

1. Le redémarrage post COVID (p.2)
2. Les contrats de maintenance améliorés (p.5)
3. Les formats de projections non normés (p.6)
4. Le DCP SMPTE (p.7)
5. Les formats immersifs de son (p.8)

La réunion a démarré par une intervention du président de la CST, Angelo Cosimano qui a refait un point sur les enjeux pour tous les secteurs de la production à la distribution.

Chris Tirtaine a repris la parole, chaque représentant de pôle est revenu sur les enjeux pour son secteur. L'après-confinement pose question notamment en termes de logistiques.



## 1. Le redémarrage post-COVID

Au lendemain de la fermeture de toutes les salles, Ciné Digital Service a envoyé un courrier à ses clients pour leur rappeler les bonnes pratiques à adopter pendant cette période de confinement. Selon Ciné Digital Service, le public sera au rendez-vous à la réouverture des salles mais cela requiert d'être totalement opérationnels à ce moment-là.

Chris Tirtainea fait le point sur la situation dans le secteur de la distribution. Les films ne sortent plus faute de public pour les voir en salles. Le CNC a accordé des dérogations pour aménager la chronologie des médias et permettre la sortie directement en VOD des films qui étaient à l'affiche au moment du confinement, sans qu'ils perdent le bénéfice de leur compte de soutien. Les distributeurs sont au chômage technique, la post-production connaît aussi un fort ralentissement avec notamment la fermeture des studios de doublage. Pour la distribution TV et VOD, les dernières semaines ont été chargées, car ce pôle compense une partie du manque à gagner des sorties salles. Jusqu'au 15 mars, la distribution cinéma se portait bien.

Il est évidemment impossible au jour de la réunion de savoir quand les salles rouvriront, les plus optimistes misant sur le 15 juillet, les plus pessimistes tablant sur la rentrée. Les comédiens sont disposés à revenir doubler dès le 11 mai si les conditions sanitaires le permettent. Cela voudrait dire que les doublages ciné et TV pourraient reprendre. En termes de grosses sorties cinés, à l'heure actuelle seule la sortie de Tenet, le dernier film de Christopher Nolan, semble maintenue.

Alain Surmulet est revenu sur l'impact pour les exploitants. Côté exploitation, c'est un moment extrêmement dur puisque tous les cinémas sont arrêtés avec des projecteurs en veille, régulièrement redémarrés pour s'assurer de leur bon fonctionnement (une procédure obligatoire). Le secteur n'est pas très optimiste et ne pense pas à redémarrer avant mi-juillet en espérant un ajustement. Les contraintes sanitaires seront importantes pour les spectateurs. Les différents acteurs du secteur s'accordent sur le fait qu'il vaut mieux redémarrer de façon groupée plus tard en prenant acte de toutes les règles d'hygiène et contraintes nécessaires et en ayant un calendrier de programmation bien établi, d'autant que les laboratoires risquent d'être débordés.

Stephane Landfried (FNCF) estime que l'on «navigue à vue» et qu'un point positif dans l'allocution du Président de la République est que les cinémas ne seront pas les derniers établissements à réouvrir. La profession reste unie face à l'adversité et un courrier demandant une annulation des loyers et charges sociales sera envoyé au Ministre de la Culture. Tout le monde s'accorde à penser qu'une réouverture tardive dans de bonnes conditions sanitaires est préférable, l'idée étant de ne pas prendre exemple sur la Chine qui a dû refermer ses salles après des réouvertures précipitées.

Un groupe d'action travaille aux conditions de la réouverture à la fois pour les salariés mais également pour le public, la question sanitaire restant au cœur des débats : dans quelles conditions rouvrir ? Comment ? Travailler sur la réassurance des spectateurs qui doivent se sentir sereins et enfin, avec quels films rouvrir ?

Les laboratoires se posent la question de l'anticipation du redémarrage pour éviter l'engorgement. Toutes les entreprises doivent pouvoir tenir financièrement. Par exemple, toutes les post productions des prestataires de Gaumont sont en train de redémarrer ou vont redémarrer dès le mois de mai. On a appris que certains réalisateurs confinés et travaillant pour Gaumont sont déjà en train d'écrire des films. Le tournage du prochain film de Franck Dubosc prévu pour le mois d'août est maintenu. Gaumont est circonspect sur l'annulation des tournages.

Les post producteurs s'attendent à une perte globale de CA de 25% non rattrapable. Angelo Cosimano suppose que les lieux publics ne rouvriront pas tant qu'on ne descendra pas en dessous du seuil des 15 000 hospitalisations liées au Covid-19. La situation actuelle pose de nombreux problèmes au niveau des assurances. Le fait de ne pas avoir assez de films risque de durer. La carence de films met en danger l'exploitation. Selon Chris Tirtaine, tous les films prêts à sortir avant le confinement devraient sortir à la reprise. Selon Angelo, il faut s'attendre à une baisse de production d'environ 40%.

Une large partie du débat a ensuite été consacrée à l'entretien du matériel pendant le confinement et aux nombreuses questions que cela peut susciter. Plusieurs pistes ont été évoquées pour pallier les problèmes techniques éventuels lors du redémarrage. Il est évident qu'une différence entre les salles qui ont l'habitude d'éteindre et celles qui n'en ont pas l'habitude se fera ressentir. Jacques Reyboubet (Ciné lumière à Vierzon) a expliqué comment il procédait pour l'entretien de son matériel. L'impossibilité de faire de grands déplacements pour vérifier le matériel peut se révéler être un gros problème pour certains.

Depuis le début du confinement, la FNCF communique régulièrement auprès des exploitants sur les bonnes pratiques à adopter et donne de nombreuses recommandations techniques. La Fédération a indiqué aux exploitants qu'il était important qu'ils prennent déjà rendez-vous avec leurs installateurs. Les installateurs, la FNCF et la presse communiquent régulièrement. La FNCF se pose toutefois la question de la communication auprès des exploitants non informés. Les exploitants se posent de graves questions sur l'état de leurs machines.

Un rapide tour d'horizon des différents festivals ayant «jeté l'éponge» a été fait. L'incertitude demeure sur le Festival de Cannes. Le Festival de Deauville travaille toutefois toujours à son maintien au mois de septembre. Dans l'absolu, Cannes Séries devrait réellement «rouvrir le bal» des festivals en octobre.

Les post producteurs s'attendent à une perte globale de CA de 25% non rattrapables. Le président de la CST, Angelo Cosimano estime que les lieux publics ne rouvriront pas tant qu'on ne descendra pas en dessous du seuil des 150.000 personnes hospitalisées, les lieux publics ne rouvriront pas. La situation actuelle pose de nombreux problèmes au niveau des assurances. Le fait de ne pas avoir assez de films risque de durer. La carence de films met en danger l'exploitation. Selon Chris Tirtaine, tous les films prêts à sortir avant le confinement devraient sortir à la reprise. Selon Angelo, il faut s'attendre à une baisse de production de 40%.

Une large partie du débat a ensuite été consacré à l'entretien du matériel pendant le confinement et les nombreuses questions que cela peut susciter. Plusieurs pistes ont été évoquées pour pallier aux problèmes techniques éventuels lors du redémarrage. Il est évident qu'une différence entre les salles qui ont l'habitude d'éteindre et celles qui n'en ont pas l'habitude se fera ressentir. Jack Reyboubet du Ciné lumière de Vierzon a expliqué comment il procédait pour l'entretien de son matériel. L'impossibilité de faire de grands déplacements pour vérifier le matériel peut se révéler être un gros problème pour certains.

Depuis le début du confinement, la FNCF communique régulièrement auprès des exploitants sur les bonnes pratiques à adopter et donne de nombreuses recommandations techniques. La Fédération a indiqué aux exploitants qu'il était important qu'ils prennent déjà rendez-vous avec leurs installateurs. Les installateurs, la FNCF, la presse communiquent régulièrement. La FNCF se pose toutefois la question de la communication auprès des exploitants non informés. Les exploitants se posent de graves questions sur l'état de leurs machines.

Un rapide tour d'horizon des différents festivals ayant «jeté l'éponge» a été fait. L'incertitude demeure sur le Festival de Cannes. Le Festival de Deauville travaille toutefois toujours à son maintien au mois de septembre. Dans l'absolu, Cannes Séries devrait réellement «ouvrir le bal» des festivals en octobre.

## 2. Les contrats de maintenance améliorés

Le matériel devient vieillissant. Il faudrait peut-être trouver des solutions sur la maintenance des séries 2 notamment au niveau des têtes à nettoyer, par exemple en les incluant dans le contrat de maintenance pour les exploitants. Une incertitude plane sur la capacité des exploitants à assumer le coût. La possibilité de demander une aide au CNC a été évoquée. Cela appartient à une réflexion sur la pérennité du matériel actuel. La garantie constructeur ne s'applique pas pour tout le monde. La plupart des exploitants se posent la question du nettoyage des têtes ont des machines qui ne sont plus sous garanties. En règle générale, le nettoyage ne fait pas partie de la garantie. La CST et la FNCF peuvent faire office de relais puissants sur cette question. Philippe Lagrange est revenu sur le devoir de conseil de l'intégrateur, ce dernier disposant des outils nécessaires pour mesurer et donner des chiffres précis à l'exploitant. Il faudrait que ces mesures soient faites avec une lampe neuve chaque année. Il convient également de sensibiliser les cinémas sur les chaînes audio. Mais comment s'y prendre, il y a un certain manque d'experts dans le réglage de la chaîne sonore des salles. Avant le Covid, une solution d'aide au renouvellement de matériels pour les petits exploitants était à l'étude. Le fabricant Sony préconise une note d'information pour la reprise destinée aux chefs de cabines.

Un point sur la norme RT45 portant sur l'entretien premier niveau des projecteurs a été fait ainsi que sur la nécessité de rappeler aux techniciens l'importance quant à l'entretien de leur matériel. Tant que le confinement perdure, il sera très difficile de faire venir un technicien ou une équipe de nettoyage sur site. Un retour a également été fait sur les risques qu'encourt un cinéma qui n'a pas entretenu son matériel durant le confinement. Comment faire jouer la garantie sachant que leurs conditions excluent pour la plupart les «mauvaises utilisations»? Philippe Lagrange propose de passer par un circuit beaucoup plus court pour venir en aide aux exploitants dans l'entretien des projecteurs, c'est-à-dire permettre aux exploitants de procéder eux-mêmes à l'entretien des projecteurs sans passer par les fabricants pour qui, il faut le rappeler, il y a un enjeu commercial non négligeable. En définitive, il a été rappelé que le «réamorçage économique» de la filière allait s'avérer compliqué. Le département décidera au cours de la prochaine réunion de la marche à suivre et de la position à adopter.

### 3. Les formats de projection non normés

Les formats non normés, de plus en plus fréquents, méritent-ils une mire? L'équipe permanente de la CST est toujours prête à faire une mire de référence du format à la demande du distributeur, cependant, ceux-ci ne semblent pas enclins à le demander. La possibilité de discuter de ce sujet bien précis avec les chefs opérateurs à travers plusieurs types d'initiatives a été évoquée, l'idée étant de leur donner une idée plus concrète sur la manière dont leurs films seront projetés avec les «formats exotiques» pour lesquels ils auront opté. Il a été établi qu'il vaudrait mieux que la CST organise avec l'AFC une rencontre pour expliquer les contraintes inhérentes aux formats non normés. Un travail de pédagogie auprès des chefs opérateurs est nécessaire afin qu'ils comprennent les contraintes que posent ces formats en termes de projections. Pour cela, il a été suggéré de s'adresser directement aux associations de chef opérateurs ainsi qu'aux étudiants en s'appuyant sur une sélection d'extraits de films représentatifs. Une démonstration serait idéale pour montrer, in situ, sur un écran, les problèmes de projection concrets créés par ces formats. Cette tendance ne concerne pas que la France puisque les chefs opérateurs américains optent aussi pour des formats non normés. Les plateformes de streaming incitent-elles les réalisateurs à utiliser ces formats? Le numérique permet réalisateurs et chefs opérateurs à utiliser ou «inventer» des formats de plus en plus arbitraires au détriment de ceux qui sont normalisés.

Il s'agit d'un problème relevant davantage de la créativité que des normes techniques. Face à cela, les opérateurs sont démunis face aux instructions des distributeurs. Afin de mettre en place toutes les initiatives évoquées plus haut et réfléchir sur le sujet, un groupe de travail constitués de membres du département et de la CST va être mis en place. Il réfléchira sur les différentes méthodologies à mettre en place pour sensibiliser sur les formats non normés. Il est toutefois nécessaire de se mettre d'accord sur une pratique intermédiaire à travers une note de la CST. La CST va essayer de contacter l'AFC et les écoles pour faire des démonstrations. Au préalable, il faut préparer une sélection des formats «exotiques». Ce point a également été l'occasion d'évoquer les problèmes de nommage et les métadonnées mal renseignées.

## 4. Le DCP SMPTE

Un rapide tour d'horizon sur l'utilisation des DCP SMPTE au niveau mondial a été fait. La majeure partie des pays sont en mesure de les jouer notamment en Europe à l'exception des pays slaves et de l'Italie où seul 24% du parc de salles est équipé en conséquence. C'est également le cas sur le continent africain où seule la moitié des salles sont en capacité. Certains pays du continent sont très mal équipés. C'est le cas notamment de l'Afrique du Sud avec un parc de seulement 50% malgré un équipement fait bien en amont par rapport à d'autres pays du continent. Les constructeurs n'ont pas rencontré de problèmes dus au DCP SMPTE. Plusieurs problèmes ont toutefois été décelés lors de projections à 25 images/sec à partir d'un DCP SMPTE. Il y a toujours des problèmes sur la carte de décompression du GDC qui peut couper jusqu'à 10% de l'image sous-titres inclus. C'est un problème hardware dont GDC est conscient. Ils ne pourront rien faire si ce n'est renouveler le matériel. Les films-annonces passés en 25 images/sec dans les salles Imax posent également problème. La mire faite conjointement avec Deluxe fonctionne donc le problème ne doit pas venir de l'Alchemy. Le matériel étant de plus en plus obsolète, il va falloir le changer. Au regard de la situation, le renouvellement d'un parc d'équipements paraît peu probable. GDC ferait des offres promotionnelles pour remplacer le matériel.



## 5. Les formats immersifs de son

Une remise dans le contexte a été faite sur le son immersif : Dolby Atmos est une technologie 100% propriétaire, de l'implémentation des haut-parleurs en salle à la façon d'organiser les octets dans le flux audio (bitstream). Le DTS-X est propriétaire également, mais la représentation des objets (MDA) est ouverte. Un travail a été entrepris pour avoir un codage interopérable des soundfields immersifs, qui a abouti sur l'IAB. «Concurrent» du Dolby Atmos, le DTS X va bénéficier des pistes immersives sans coûts de licence. La différence semblant peu perceptible, cela risque de perdre beaucoup d'exploitants. Comment différencier les deux? Le son immersif est d'origine propriétaire mais n'est pas encore normé. Par ailleurs, Dolby travaille sur un Bitstream normalisé et il se pourrait qu'il y ait une track immersive sur le DCP. Il y aurait également des problèmes de compatibilité entre le Dolby Atmos et l'IAB. Le nombre de masterisations différentes pose question et il pourrait y avoir également un problème de comptabilité entre Dolby Atmos et IAB.

La possibilité d'inviter des représentants de Dolby et DTS a été évoquée.

## Conclusion

Rappel des actions proposées:

1. Constitution d'un groupe de travail sur les formats non normés.
2. Organisation d'une rencontre avec l'AFC sur les formats non normés.
3. L'équipe permanente de la CST doit proposer une liste de films exemples-Organiser une présentation comparée de Dolby Atmos et DTS-X
4. Présenter, lors d'une prochaine réunion, comment un distributeur peut demander une mire spécifique à la CST

La prochaine réunion a été fixée le 27 mai 2020. Elle se tiendra également en visioconférence